

Association Centrale d'Officiers Mariniers et Marins de Réserve

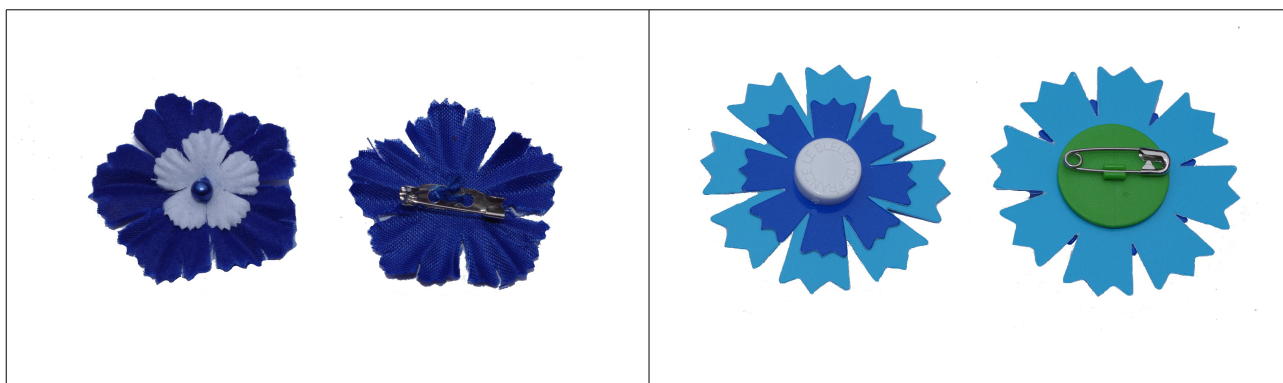


Le bleuet de France

L'Etat décide de créer l'Office national des mutilés et réformés de la guerre, dès 1916, puis l'Office national des pupilles de la Nation et enfin l'Office national du combattant pour prendre en charge les réparations, la rééducation professionnelle et la solidarité en faveur des victimes de guerre et des anciens combattants.

L'histoire de la création du Bleuet de France débute, au sortir de la Première Guerre mondiale, à l'Institution Nationale des Invalides. L'œuvre travaille sur [la transmission de la mémoire](#) comme véritable vecteur de solidarité entre les générations. Héritier d'une tradition de soutien aux victimes des conflits du XXème siècle, le Bleuet est aujourd'hui une manière de préparer un avenir solidaire pour tous.

Depuis le 2 novembre 2015, le général d'armée Pierre de Villiers (Chef d'État Major des Armées) porte le « [Bleuet de France](#) », autorisant et encourageant les militaires à faire de même.



Matière : tissu
Dimension : 37 X 40 mm
Description : 2 fleurs cousues,
1 perle au centre
Attache : agrafe
Prix : 1 €

Matière : plastique
Diamètre : 40 mm
Description : 2 fleurs réunies
1 bouton blanc gravé
Attache : agrafe
Prix : 1 €

L'Acomar 13 met à disposition ces deux fleurs. En les achetant vous contribuez au devoir de mémoire. Votre don est intégralement versé à l'œuvre du Bleuet.